

SOCIOLOGIE RADIOACTIVE

LE 22 SEPTEMBRE 2011 CLAIRE BERTHELEMY

Pendant près de dix ans une sociologue a enquêté sur le milieu très particulier de la sous-traitance dans l'industrie nucléaire. Entretien déniaisant et constats inquiétants.



Annie Thébaud-Mony est sociologue, directrice de recherche à l'Inserm. Entre 1988 et 1997 elle a étudié la sous-traitance dans le milieu de l'industrie nucléaire. Ses travaux portaient sur une centaine d'entreprises sous-traitantes qu'elle a suivies durant cette période.

Que désigne l'expression "intervention de maintenance" dans l'industrie nucléaire ?

L'essentiel de la maintenance consiste en ce qu'on appelle une servitude nucléaire : l'entretien de la tuyauterie, la robinetterie, l'électronique, la mécanique comme les opérations sur les couvercles de cuves, **les contrôles non destructifs** (utilisation de radiographie ou la *gammamétrie* pour mesurer le niveau de rayonnement gamma émis). L'exploitant s'occupe de la conduite au moment du redémarrage et il dispose d'un petit volant de salariés qui peuvent intervenir sur des aléas de fonctionnement. Parfois **comme le signale Mediapart**, certains agents accompagnés de sous-traitants interviennent sur des réacteurs en fonctionnement pour éviter les arrêts de tranche.

Quelle est l'origine de l'utilisation des sous-traitants ?

À la construction des centrales, la maintenance a été assurée au départ un peu comme un service après vente partagé entre les agents EDF et les salariés des constructeurs tels qu'Alstom et Framatome qui avaient participé à cette construction. Progressivement, au fur et à mesure que le parc s'est amplifié, a émergé le problème de l'irradiation au cours de la maintenance. En 1998 une limite a été fixée par l'Europe avec application en France en 2003 : la main d'œuvre ne devait pas être exposée à plus de 50 mSV.

Pour parvenir à respecter la valeur réglementaire, conçue comme une sorte de crédit d'irradiation, il fallait pouvoir disposer de personnel qui soit exposé très peu de temps. Dès 1988, une solution avait déjà été choisie par EDF. Dans son rapport interne, l'exploitant décidait de "*faire-faire*" et justifiait ainsi la sous-traitance. Ce sont des tâches que les employés d'EDF ne sauraient pas faire.

Pourtant ces travaux de servitude nucléaire, rebaptisés aujourd'hui logistiques consistent en une préparation des interventions, une décontamination et préparation des sas. En somme, travailler sous exposition pour préparer l'intervention de ceux qui sont plus spécialisés. Une

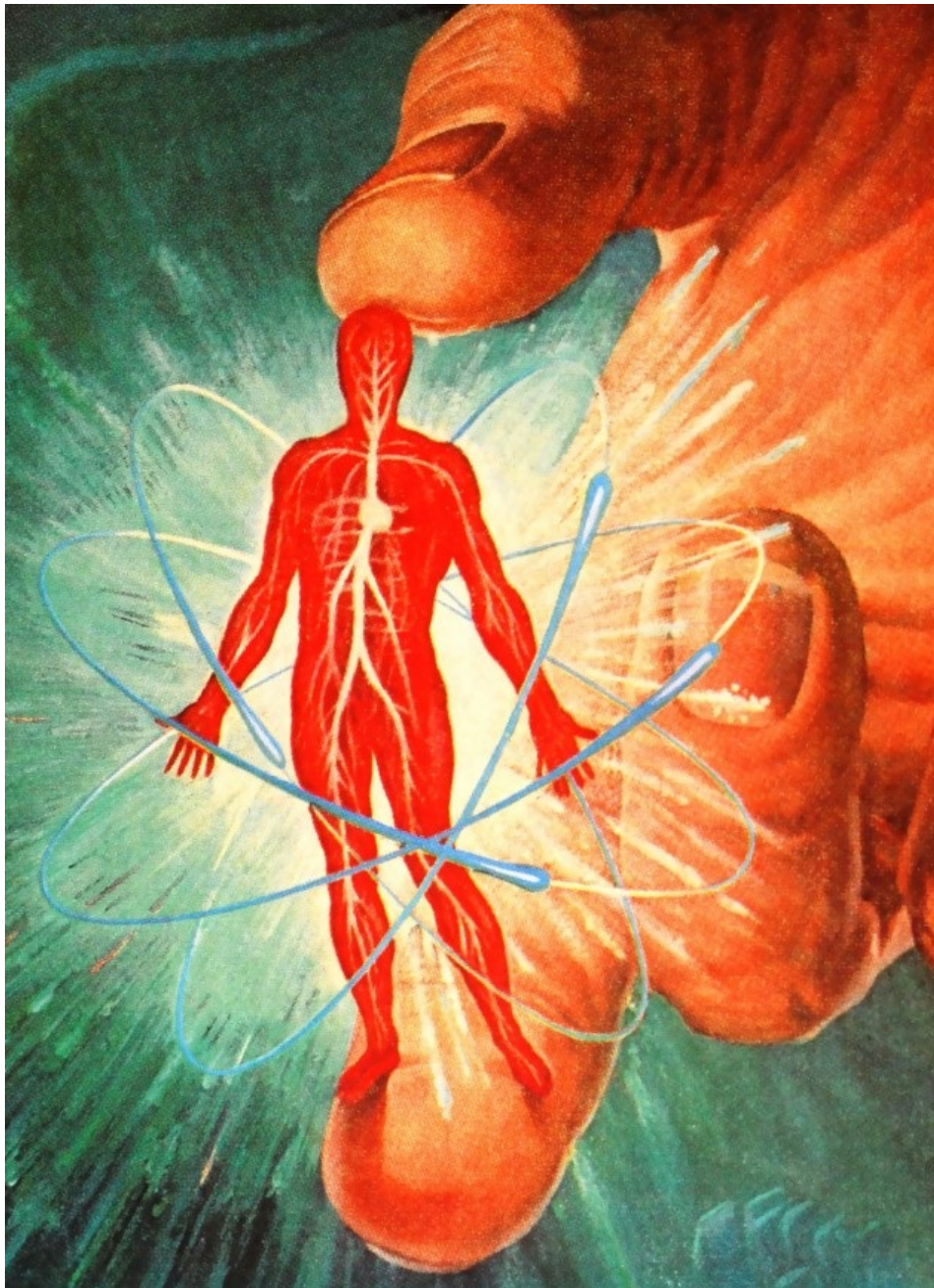
fois que la décontamination est effectuée par les sous-traitants, la dose d'irradiation est très affaiblie par rapport à ce qui peut être dans un tuyau que le sous-traitant vient d'ouvrir.

Des restructurations ont eu lieu dans le courant des années 2000, avec le développement des formes de filialisation des exploitants. Mais la division du travail est toujours du type : ceux qui préparent et ceux qui sont chargés des interventions plus techniques, ce qu'ils appellent "interventions importantes pour la sûreté". Dans le cas d'un soudeur qui intervient, il faut qu'il ait assez de temps pour réaliser correctement la soudure. Mais le niveau de dose doit être bas. Pour que les doses ne dépassent pas le seuil, il y a certaines interventions pour lesquelles ils se succèdent au rythme de trois minutes. Dévisser quatre boulons et les enlever peut nécessiter de s'y mettre à quatre et de tourner. Ils sont entraînés comme des sportifs de haut niveau.

La synergie qu'ils doivent développer pour ces interventions sous-entend une bonne entente en amont avec l'ensemble de l'équipe. Agents EDF compris ?

La situation est très hétérogène mais, de façon générale, ils n'ont pas ou peu de relations avec les agents. La seule obligation qu'ils aient de se croiser, c'est lorsque le sous-traitant vient récupérer un dossier d'intervention. Les agents EDF travaillent dans la conduite donc hors période de maintenance. Le contrôle qu'ils exercent sur leurs sous-traitants – qui interviennent seuls sur l'installation – se fait sur papier. C'est surtout une relation qui se base sur la hiérarchie.

Les agents EDF sont recrutés à des niveaux BTS pour faire de l'encadrement, mais c'est un encadrement particulier puisqu'ils ne sont pas chefs et n'ont pas à intervenir dans le travail du sous-traitant. Quand les sous-traitants viennent récupérer leur dossier d'intervention, les chargés d'affaires d'EDF voient arriver des salariés d'une entreprise comme Framatome. Souvent, en réalité c'est une filiale de filiale qui sous-traite.



Pour une entreprise comme EDF, quel est l'avantage de sous-traiter la maintenance ?

Un des premiers avantages : ils peuvent éviter les problèmes avec le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** (CHSCT). Ensuite il y a une différence majeure entre les agents EDF et les sous-traitants : la syndicalisation, à laquelle participent peu les sous-traitants. À cela s'ajoutent le fractionnement et les difficultés d'organisation. Sauf que l'organisation n'est pas une contrainte liée à ce que sont les centrales, c'est un choix. Les exploitants peuvent tout à fait avoir des salariés permanents mais ils seraient obligés.

Vis-à-vis de la différence entre sous-traitants et agents d'exploitant, quelles sont les différences qu'on peut observer entre leurs deux statuts ?

Pour commencer, il y a des grosses différences de salaires. Ensuite la médecine du travail n'est pas du tout la même. Dans une grande entreprise, le médecin du travail connaît petit à petit tous les salariés qu'il surveille, même s'il n'a pas le temps de les voir sur le terrain. Chez EDF un médecin suit en moyenne 500 salariés. Pour les sous-traitants, ce sont des services inter-entreprises qui voient 3 000 à 4 000 salariés d'entreprises différentes. Le droit à la médecine n'est pas différentiel, il faudrait qu'il y ait une discrimination positive. Autre exemple, le texte sur les cancérogènes et la radioactivité souligne l'importance du suivi

post-exposition : vous êtes salarié, un médecin doit vous suivre après radiations. Une fois en retraite vous avez droit à ce suivi post-professionnel. Pour les agents EDF, le suivi post-exposition est pris en charge par EDF. Pour les salariés de la sous-traitance, il n'y a pas de suivi quand ils quittent le nucléaire. C'est un choix de ne pas l'avoir fait.

À court et long terme, quelles sont les conséquences pour le sous-traitant ?

Pour les sous-traitants, le problème le plus important est les suites de l'exposition à une radioactivité. En 2005 sortait une enquête – qui avait exclu les sous-traitants – portant sur les radiations externes et la mortalité due au cancer dans 15 pays différents. Les résultats montrent des excès de cancer significatifs à dose carrière de 19 mSV. Or les sous-traitants que je vois et qui ont un cancer, ont été exposés à des doses de 300 à 400 mSV. Des doses pareilles engendrent des problèmes aigus en matière de cancer et de risque reprotoxiques. Il y a très peu de documents car les sous-traitants abordent peu ce genre de problème. Même au cours de consultations avec la médecine du travail. Certains ont pu me confier leurs témoignages, leurs problèmes pour avoir des enfants. Mais au bout de plusieurs entretiens ou lorsque je connaissais leur épouse.

Je me suis beaucoup inquiétée quand j'ai eu plusieurs témoignages dans des lieux complètement différents, des entreprises qui n'étaient pas les mêmes non plus. On ne savait pas encore à quel point il y avait ce type de problèmes. Aujourd'hui certains tombent malades. Et parlent plus facilement.

Les exploitants, les entreprises de sous-traitance, tous auraient pu mettre en place ce suivi médical. Mais ils n'ont pas voulu. Et maintenant quand j'en retrouve certains, ils ont plusieurs cancers.

Y'a-t-il un lien à établir entre la sous-traitance et les accidents/incidents nucléaires ?

Oui. Et ce pour deux raisons : d'une part compte tenu du fait qu'ils travaillent continuellement en mode dégradé, leur marge de manoeuvre dont ils disposent pour faire le travail est incompatible avec l'absence d'incident.

Et deuxièmement, avec la mobilité, on observe une perte d'expérience sur les sites. Le savoir se disperse en continu à travers leurs déplacements. Quand un salarié fait 15 déplacements en 6 mois, personne ne va aller le chercher pour savoir ce qu'il a changé sur une autre installation d'un autre site il y a 6 mois. Mais ils sont non seulement compétents, mais aussi consciencieux et soucieux des responsabilités en matière d'intérêt général. Si nous n'avons pas plus d'accidents aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont continuellement en train de faire le travail le mieux qu'ils peuvent en prenant sur leur temps de sommeil, leur santé et sous la pression de cette responsabilité. La majorité des enquêtés rencontrés avaient ce raisonnement.

On m'a dit un jour "J'ai accepté de rester 20 heures dans le bâtiment sans en sortir." C'est de la folie.

—

Illustrations via Flickr [cc-by-nc-sa] **X-Ray Delta One**

Retrouvez l'ensemble du dossier :

La sous-traitance nucléaire explose

La CGT d'EDF atomise les sous-traitants

FONDATION COPERNIC

le 23 septembre 2011 - 0:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je vous recommande l'interview de Philippe Billard sur le sujet du nucléaire. Interview réalisé par la Fondation Copernic dans le cadre de son appel "Travailler tue, en toute impunité" :

http://www.youtube.com/watch?v=lszlih-iOVk&feature=player_embedded# !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ASSELIN

le 23 septembre 2011 - 1:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Dans son rapport interne, l'exploitant décidait de "faire-faire" et justifiait ainsi la sous-traitance."

->Faire vivre et laisser mourir...

Merci à Mme Thébaud Mory pour son travail sur des contextes de travail (et la santé des individus qui les hantent...) dont la société préfère détourner le regard alors qu'ils sont essentiels (production, nettoyage,...).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 23 septembre 2011 - 12:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Qu'est ce que la sociologie ? Du journalisme à haut degré déontologique revendiqué, de fait, et une bibliothèque ou corpus.

Note : Pas une critique

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NARDUCCIO

le 23 septembre 2011 - 14:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quelle est l'origine de l'utilisation des sous-traitants ?

Agent EDF depuis 1982. Je peux vous affirmer que vos informations ne sont pas complètes à ce sujet. Le recours massif aux prestataires a débuté en 1984-85, quand le premier ministre de l'époque, M. Fabius a ordonné à EDF de recourir aux entreprises extérieures pour compenser le ralentissement de la mise en service du parc nucléaire.

On a appris à l'époque, que la maintenance annuelle de 4 réacteurs rapportait autant d'argent qu'une année de construction de réacteurs. A l'époque, les agents EDF faisaient l'essentiel de la maintenance. Cette décision a permis le maintien de l'emploi dans les entreprises concernées et dans leurs filiales.

Quand la réglementation concernant les limites de doses s'est mise en place, on recourait déjà largement à la sous-traitance. On aurait pu faire le choix, à l'époque, de recourir plus à de la maintenance en interne. Mais, on a simplement continué à augmenter le recours à la sous-traitance.

M'intéressant depuis de longues années à ce problème, je peux vous assurer que 2003 ne représente aucunement une rupture dans des pratiques qui étaient déjà courantes à l'époque.

D'ailleurs, c'est EDF qui a poussé à la mise en place du fichier national de suivi de la dosimétrie. Nous avons constaté que certaines personnes changeaient d'identité selon le site. Monsieur Untel Jean-François, devenait M. Untel François sur un autre site ou Monsieur Untel Jean sur un troisième. La mise en place de Dosinat a interdit ces pratiques douteuses. Même si le médecin du travail de l'entreprise était garant du non-dépassement individuel de la dosimétrie.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 23 septembre 2011 - 14:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Narduccio : merci d'avoir pris le temps de commenter et de compléter l'interview avec votre expérience.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

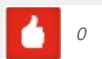
MURIELLE

le 25 septembre 2011 - 23:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sur la mort au travail: <http://vanessa-schlouma.blogspot.com/2011/09/les-cinq-11-septembre-francais.html>

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

2 pings

Pour Alain Le Vern, Martine Aubry, François Hollande et Ségolène Royal sont des démagogues ! le 26 septembre 2011 - 8:02

[...] *Sociologie radioactive* [...]

Sous-traitants du nucléaire, ma zone contrôlée...va mal !! COLLECTIF STOP BUGEY (01) le 7 mars 2012 - 23:02

[...] *Retrouvez l'ensemble du dossier sur le nucléaire : Sociologie radioactive* [...]